



Journal Communal
Murbach **2025**

An aerial photograph of a village nestled in a valley, surrounded by a dense forest. A vibrant rainbow arches across the sky above the town. The trees are in various stages of autumn, with some showing bright yellow and orange, while others are still green. The overall scene is peaceful and scenic.

Février 2026

Chères habitantes, chers habitants de Murbach,

Ce mandat s'achève et, bien qu'il ait commencé dans des conditions particulières pour chacun d'entre nous, il a été mené humblement et avec détermination, toujours avec la volonté de rassembler.

Ce mandat se termine également avec la naissance de divergences. Les différences de points de vue sont bien évidemment indispensables au fonctionnement démocratique et constituent une véritable richesse. Elles nourrissent aussi la réflexion collective et permettent à chacun de se sentir représenté et entendu.

Je reste profondément convaincue que ces différences, lorsqu'elles s'expriment dans l'écoute et le respect, renforcent notre village, parce qu'elles permettent d'appréhender la tolérance, le compromis et l'écoute de l'autre. Dans une commune à taille humaine comme la nôtre, il est essentiel de préserver ce dialogue afin que nos désaccords demeurent une force, non seulement au service de l'intérêt général mais également et surtout au bien-vivre ensemble.

Ces six dernières années ont été riches en rencontres, en échanges et en défis. Je ne souhaite pas tenir la liste des actions et des événements menés, mais simplement rappeler qu'ils ont été possibles grâce à un travail collectif : celui du conseil municipal, des bénévoles, des agents, et de vous toutes et tous.

Du fond du cœur, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre confiance, votre présence et votre soutien tout au long de ces années. Servir notre commune à vos côtés a été un privilège, et une expérience humaine profondément marquante. Avec toute ma reconnaissance et mon attachement à Murbach,

Amicalement,
Maud

Photo de Couverture
Tristan Vuano

Sommaire

• La Municipalité

- COMPTE ADMINISTRATIF
- COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
- ÉLECTION 2026
- RETOUR SUR LES TRAVAUX 2025
- ÉTAT-CIVIL
- TROC ET PAPOTE
- LE JARDIN MÉDIÉVAL
- NOUVEAU JEU DE PISTE SUR MURBACH
- ART ET BALADE

• A la Une

- ENTRETIEN AVEC RENÉ WEBER
- AU PETIT SOIN DE LA TOURBIÈRE DU GEISSMISS

• Retour en Images

- 2025

• Ça se passe dans notre vallée

- RENCONTRE AVEC PASCALE KLINGELSCMITT

• Associations

- L'ASSOCIATION ADAM
- L'ASSOCIATION PLUMETTE
- LA CHORALE PLUMETTE
- DANS LES RÊVES DE MORPHÉE
- RAMASSAGE DÉCHETS
- CARTAS

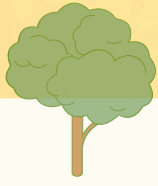
• PAGES D'HISTOIRE AVEC PHILIPPE LEGIN

- LES RECETTES DE MURBACH

• Informations Pratiques

- LA MAIRIE
- CONSIGNES RÉGLEMENTAIRES DE LA COMMUNE
- TRANSPORTS
- JEUNESSE ÉDUCATION
- COLLECTE DES DÉCHETS
- DÉCHÈTERIES

• Remerciements



La Municipalité

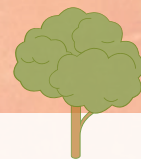
Les Élus de la commune de Murbach
2020-2026

Maud Hart - Maire
Gilles Drendel - 1er adjoint
Esméralda Mura - 2ème adjointe
Fernand Gsell
Marie-Noëlle Koch
Joyce Gstalter
Andreia Oliveira
Eric Sifferlen
Marlène Ullmann
Stéphane Buffy
Séverine Mc Elroy

Secrétaire Générale de mairie
Lucile Durand

Agent Communal
Raphaël Schueller

1 rue de Lucerne
68530 Murbach
mairiemurbach@gmail.com
03 89 76 91 05



Horaires de permanence

Lundi 17h00 - 19h00
Jeudi 17h00 - 19h00

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil Municipal - Séance du 20 mars 2025

Compte Administratif 2024

Section de Fonctionnement

Dépenses : 218 380,96 €
Recettes : 263 222,90 €
Résultat de l'exercice 2024 : 44 841,94 €
Report de l'excédent de fonctionnement 2023: 20 000 €
Excédent à la clôture de l'exercice : 64 841,94 €

Section d'Investissement

Dépenses : 456 864,80 €
Recettes : 614 606,25 €
Résultat de l'exercice : : 157 741,45 €
Report du déficit d'investissement : - 64 076,46 €
Déficit à la clôture de l'exercice : 93 664,99 € €
Reste à réaliser en dépenses (reporté sur exercice 2025) : 47 951,07 €
Reste à réaliser en recettes (reporté sur exercice 2025) : 4190,00 € €

Excédent global de clôture : 158 506,93 €

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

- Diagnostic avec étude d'évaluation de la toiture et des parements de l'église abbatiale – en cours
- Mise aux normes électriques de l'abbaye et installation d'un nouvel éclairage – en cours
- Petits travaux électriques (éclairage du porche) – en cours
- Études + travaux pont du Belchental = 163 800 € TTC
- Travaux réfection de la salle des fêtes + sonorisation = 298 800 € TTC + 3000 €
- Travaux ballon tampon sur chaudière = 4500 €
- Création d'un ossuaire au cimetière = 3000 €
- Travaux divers de voirie = 3000 €
- Divers (matériels) = 5000

PROGRAMME FORESTIER 2025

Établi en collaboration avec les services de l'ONF. Il se compose :

-Des travaux à entreprendre en forêt communale (travaux de maintenance, sylvicoles, de protection contre les dégâts de gibier, cynégétiques, environnementaux, accueil du public, etc.) pour un montant prévisionnel de 12 888,56 € HT.

-D'un programme de travaux d'exploitation et d'un état de prévision des coupes avec un bilan net prévisionnel de 28 549 € HT tenant compte :

·d'une recette prévisionnelle des ventes de bois de 92 920 € HT

·de dépenses d'exploitation de 64 371 € HT

BUDGET PRIMITIF 2025

Le Budget Primitif 2025 est soumis comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 284 148 €

Recettes : 284 148 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 653 923,27 €

Recettes : 653 923,27 €

Conseil Municipal - Séance du 9 juillet 2025

PROJET RÉNOVATION SALLE POLYVALENTE

L'estimatif des travaux de la salle polyvalente remis par le cabinet IDC s'élève à 204 093,68 € HT.

Plan prévisionnel de financement

Poste	Montant
Coût des travaux	204 093,68 € HT
Bureau d'études	37 824,87 €
Sous-total HT (travaux + bureau d'études)	241 918,55 €
TVA (20%)	48 383,71 €
Total TTC (travaux + bureau d'études + TVA)	290 302,26 €
Subventions confirmées	
CEA (31% des travaux HT)	63 269,04 €
Fonds de concours	13 132 €
Total subventions confirmées	76 401,04 €
Financement	
Prêt demandé	150 000 €
FCTVA en 2027	33 479,53 €

Afin de pouvoir lancer ce projet, la commune a contracté un emprunt de 150000€ sur 10 ans auprès de la caisse d'Épargne Grand Est Europe (après avis du Conseiller aux Décideurs locaux du Service de Gestion Comptable de Guebwiller, Mme Joëlle GAILLARD).

PASSAGE DU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES À UN PDA (PÉRIMÈTRE DES ABORDS)

Le PDA vise à remplacer le périmètre de protection de 500 mètres autour d'un monument historique par un périmètre plus adapté qui présente un intérêt patrimonial bâti et paysager permettant ainsi de recentrer l'action de l'architecte des bâtiments de France (ABF) sur les secteurs patrimoniaux d'une commune. Comme les PDA sont des servitudes d'utilité publique, ils sont retranscrits dans les documents d'urbanisme. La CCRG étant compétente en urbanisme depuis 2018, elle pilote, en lien avec les communes concernées, la démarche des PDA auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) composée d'architectes des Bâtiments de France.

La commune de Murbach a décidé de s'engager dans cette démarche avec la CCRG en 2022. Suite à la restitution des études du cabinet InSitu et d'une proposition de délimitation de ce PDA, la commune a validé à l'unanimité la proposition de délimitation de ce PDA.

Pour protéger les zones en dehors du PDA, le conseil municipal a validé la réalisation d'un Règlement Communal des Construction (RMC) par les services de l'ADHAUR. Coût prévisionnel d'environ 4000 à 5000€.

LUTTE CONTRE LE FRELON À PATTES JAUNES / ASIATIQUE

Vu la loi n° 2025-237 du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole

1. Contexte

Le Frelon Asiatique, dit « à pattes jaunes », est observé en France depuis près de 20 ans. Jusqu'en 2023, sa présence n'avait pas été relevée dans le Haut-Rhin, jusqu'alors dernier département français dans lequel aucun signalement n'a été réalisé.

Il est considéré comme étant une Espèce Exotique Envahissante (EEE) au niveau européen depuis 2016 et français depuis 2018. Cette espèce engendre plusieurs problématiques :

- Baisse de la biodiversité : le frelon à pattes jaunes se nourrit d'une quantité non négligeable d'insectes, dont 30 % d'abeilles (1 nid consomme chaque année près de 12 kg d'insectes)
- Impact sur l'activité apicole : il entraîne la mort de nombreux ruchers en mettant un stress sur les abeilles jusqu'à entraîner leur mort (elles ne sortent plus pour se nourrir)
- Risque pour la population : il s'implante majoritairement dans des zones urbaines et suburbaines, lieux de vie et de loisirs.

Il n'est pas menacé compte-tenu du fait qu'il ne dispose pas de prédateur naturel.

La loi n° 2025-237 du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole stipule de manière très générale que :

- Le plan de lutte national sera décliné au niveau départemental par les Préfets en collaboration avec les collectivités et acteurs concernés
- Des financements pour soutenir la lutte seront définis
- Les apiculteurs impactés seront indemnisés. Cette indemnisation ne concernerait à priori que les apiculteurs professionnels, très peu nombreux dans le Haut-Rhin.

2. Participation au Plan de Lutte contre le Frelon Asiatique

Dans ce cadre, le Groupe Frelon Asiatique a sollicité la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) et ses communes membres afin de collaborer au Plan de Lutte pour éviter la prolifération de cette espèce :

- Aide à la diffusion des informations (élus, grand public notamment)
- Collaboration via l'aide à la détection de nids (signalements sur lefrelon.com)
- Soutien financier à la destruction de nids sur le domaine public ou privé.

Au titre de sa compétence Protection et Mise en valeur de l'Environnement, la CCRG a souhaité participer au plan de lutte mis en œuvre par la Confédération en lui allouant une subvention de fonctionnement pour éviter la prolifération de cette espèce envahissante. Le versement de cette subvention correspond à un intérêt général à la fois local et national. Aussi, par délibération du 29 avril 2025 (point 9.3), la CCRG validait une convention de financement et d'objectifs avec la Confédération Régionale pour :

- la prise en charge financière des coûts (en euros TTC) de destruction de nids, dans un plafond de 80 euros par nid et un montant maximal pour l'année 2025 de 5 000 euros d'aide à la communication sur la lutte contre le frelon à pattes jaunes.

3. Propositions

1. Soutien financier à la Confédération Régionale Apicole d'Alsace par la Commune

Au regard des éléments précités, il est proposé, pour 2025, de prendre en charge 50 % des frais (en euros TTC) liés à la destruction de nids secondaires de frelons à pattes jaunes. La destruction d'un nid secondaire s'élevant entre 120 et 160 €, un plafond d'aide à 80 € par nid détruit peut être défini. Le plafond de l'aide allouée est fixé à 240 € par an. Le versement de la subvention par la Commune se fera en 2026 après le vote du Budget, sur la base du nombre de nids secondaires détruits et des dépenses de destruction engagées par la Confédération. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Général 2026, chapitre 65 – article 65748 Subventions de fonctionnement aux associations.

Pour les années suivantes, la Commune se calquera sur les actions qui seront définies dans le plan de lutte décliné à l'échelle du Département par le Préfet, le cas échéant. A défaut, un point sera réalisé avec la Confédération Régionale pour définir les moyens à mettre en œuvre en fonction des actions financées en 2025 et des perspectives 2026.

2. Soutien à la communication

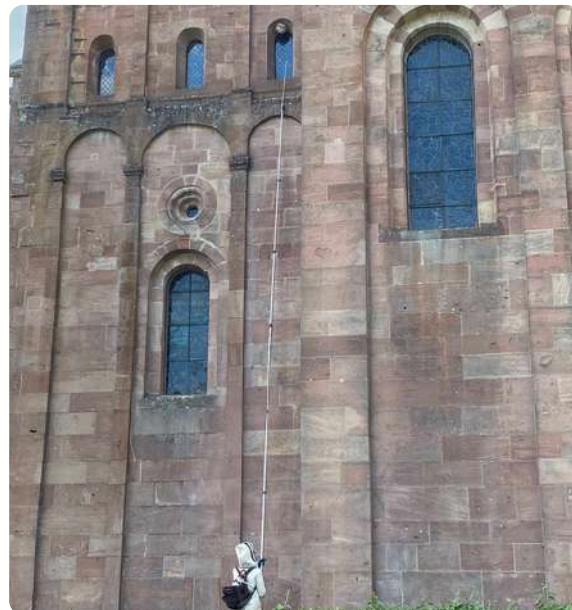
En outre, la Commune pourrait soutenir le plan de lutte par la diffusion sur différents supports de messages de prévention lié à la prolifération du frelon à pattes jaunes (articles dans l'Intercom et sur les réseaux sociaux, courriels d'information aux communes et associations œuvrant dans la préservation de la nature, plaquettes d'information du Groupe Frelon Asiatique mis à la disposition du public, etc.).

Les modalités de participation de la Commune au plan de lutte figurent dans le projet de convention entre la Commune et la Confédération.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider la participation de la Commune au plan de lutte, selon le modèle de convention par :
- le versement de la subvention de la Commune de 50 % du coût de la destruction d'un nid secondaire de frelons à pattes jaunes selon les modalités précitées et dans le respect d'un plafond de 80 euros par nid détruit et d'un montant maximum total de 240 € par an
- la communication auprès des communes et des habitants
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Général 2026
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention et tout document s'y rapportant.

Adopté.



Le 17/07/2025, la commune a fait face à son premier nid de frelon asiatique repéré sur la façade de l'église abbatiale (photo Lucile Durand)



DIVERS ET COMMUNICATIONS

Répartition des sièges au conseil communautaire de la CCRG

Mme le Maire informe les élus que dans la perspective des élections municipales en 2026, les communes et leur intercommunalité devront procéder au plus tard le 31 août 2025 à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues au VII de l'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), au vu de la population légale au 1^{er} janvier 2025. La révision de la répartition permet d'ajuster le nombre de sièges en fonction des évolutions démographiques et des modifications territoriales intervenues depuis la dernière répartition, à la hausse comme à la baisse. Cette nouvelle répartition fera ensuite l'objet d'un arrêté préfectoral avant le 31 octobre 2025.

L'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) précise la méthode de répartition des sièges effectuée par l'accord local. Elle se fait en fonction de la population municipale, selon un principe de proportionnalité. Chaque commune dispose d'au moins un siège au conseil communautaire, aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges et les communes les plus peuplées peuvent en avoir plusieurs. La répartition doit également respecter un équilibre entre les communes membres, afin de garantir une représentation équitable. La part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarter de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf à bénéficier de l'une des deux exceptions à cette règle prévues au e) du 2^o du I dudit article L.5211-6-1 du CGCT.

A défaut d'accord local constaté et validé par le Préfet au 31 août 2025, la composition du conseil communautaire s'effectuera selon des règles dites « de droit commun » prévues par la loi.

Après présentation d'un tableau avec différentes simulations de répartitions des sièges, le conseil municipal est favorable aux répartitions plus favorables aux moyennes communes.

Après le vote de la CCRG, le futur conseil communautaire sera composé de 51 sièges.

Conseil Municipal - Séance du 6 novembre 2025

Lors de la séance du 9 juillet 2025, Madame le Maire avait présenté le compte rendu de la réunion du 16 juin 2025 avec l'opérateur Bouygues, la DRAC et les Architectes des Bâtiments de France. Après cette rencontre, un seul site d'implantation avait été retenu : les combles de la salle des fêtes. Le conseil municipal avait validé ce choix ainsi qu'une démarche d'information des habitants.

Au cours de l'été, un courrier et une pétition signée par 73 habitants ont été adressés à la mairie, exprimant une forte opposition au projet.

Une réunion publique a donc été organisée le 26 septembre pour expliquer le programme New Deal Mobile et les contraintes du projet. Parmi la quarantaine de participants, la majorité s'est clairement déclarée contre l'installation de l'antenne dans les combles de la salle des fêtes, tout en réaffirmant la nécessité d'améliorer la couverture mobile.

À la suite de cette réunion, la commune souhaitait lancer une consultation écrite auprès de tous les habitants pour recueillir leurs avis. Cependant, la commune a reçu un courrier du collectif, très procédurier, soulevant plusieurs points juridiques. Ce courrier, très détaillé, mettait en avant plusieurs points juridiques, notamment :

- Ø La nécessité de garantir la conformité du questionnaire avec le Code général des collectivités territoriales et le Règlement Général sur la Protection des Données;
- Ø La question de savoir qui pouvait être consulté : les habitants dans leur ensemble ou uniquement les électeurs inscrits;
- Ø Le risque de voir cette consultation assimilée à une démarche électorale, compte tenu de la période de réserve préélectorale ouverte depuis le 1er septembre;
- Ø Ce courrier allait jusqu'à évoquer une possible saisine du Préfet pour contrôle de légalité si la démarche était jugée non conforme.

Après avis et renseignement auprès des services juridiques, il est apparu que, bien que possible sur le plan légal, une telle consultation pouvait facilement être contestée et prêter à interprétation.

Plusieurs questions restaient sans réponse certaine :

- Ø À qui adresser la consultation ? Aux habitants ? Aux électeurs ? Aux deux ?
- Ø Quelle valeur donner au résultat si celui-ci venait à être contesté ?

Le courrier laissait également entendre que toute faille juridique serait exploitée pour remettre en cause la démarche.

Or, en période préélectorale, la commune ne dispose ni du cadre ni de la sérénité nécessaire pour sécuriser pleinement ce type de procédure. C'est pourquoi, afin d'éviter tout risque de contentieux et un débat sans fin, le choix a été fait de ne pas mener cette consultation.

Ce courrier a restreint la possibilité d'expression des habitants.

- Ø En souhaitant encadrer la consultation dans un cadre juridique extrêmement strict, en soulevant la moindre hypothèse de contestation et en évoquant un éventuel recours au contrôle de légalité.
- Ø Pourtant, l'intention de la commune était claire : donner la parole à tous les habitants de Murbach pour que chacun puisse s'exprimer sur ce projet.

Cette consultation aurait certainement confirmé ce que nous avons déjà constaté : une très large majorité de Murbachois sont opposés à l'installation de l'antenne dans les combles de la salle des fêtes, mais favorables à une meilleure couverture mobile.

Cette situation a naturellement suscité de la déception parmi les élus. Non pas parce que les positions de la commune n'étaient pas entendues, mais parce que le climat de méfiance vis-à-vis des représentants locaux, que l'on retrouve malheureusement un peu partout aujourd'hui, s'est invité dans un projet qui aurait pu être mené dans un tout autre esprit.

Madame le Maire tient à préciser : « Je ne prends pas cette situation personnellement. Je regrette simplement que les échanges aient pris une tournure aussi procédurière. Malgré tout, je reste convaincue que nous saurons trouver une solution pour améliorer la couverture mobile du village, dans le respect du cadre patrimonial et du cadre de vie auxquels nous sommes tous attachés. Et je garde confiance dans notre capacité collective à dialoguer, à dépasser les malentendus et à travailler, encore et toujours, dans l'intérêt de Murbach »

C'est pourquoi, au vu de ces éléments, Madame le Maire invite le conseil municipal à rejeter définitivement le site d'implantation de l'antenne à la salle des fêtes.

Après délibérations, le conseil municipal décide par 8 voix pour et 1 abstention de rejeter définitivement le site d'implantation de l'antenne à la salle des fêtes et de continuer les recherches avec l'opérateur leader d'un autre site plus consensuel.

NOMINATION D'UN GARDE CHASSE

Par courrier du 4 septembre 2025 de la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin, la commune est invitée à émettre un avis sur la nomination d'un garde-chasse par le locataire du lot de chasse n° 1 :

- Dylan FOHRER, en qualité de garde-chasse particulier du lot communal n°1.

Le locataire a fourni à l'appui de sa demande :

- o Les nom, prénom, date et lieu de naissance, profession et domicile de Dylan FOHRER
- o une copie de son permis de chasser

Vu le décret n° 2006-1100 du 30 août 2006, relatif aux gardes particuliers assermentés, complétant le code de procédure pénale, notamment l'article R.15-33-27-1 du Code de procédure pénale et modifiant le code de l'environnement et le code forestier,

Vu l'arrêté ministériel du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers et à la carte d'agrément,

Vu l'article 23 du cahier des charges type du 26 juin 2023,

Sur avis favorable émis par la Fédération des Chasseurs le 04/09/2025,

Vu les documents et références fournis par le locataire de chasse,

Considérant qu'aucune observation particulière n'a été formulée à l'encontre de Dylan FOHRER, il est proposé au conseil municipal, d'émettre un avis favorable concernant la nomination de Dylan FOHRER en qualité de garde-chasse particulier du lot n° 1.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable concernant la nomination de Dylan FOHRER en qualité de garde-chasse particulier du lot n° 1.

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

Document réalisé par
l'Association des Maires du Haut-Rhin
destiné à l'information des habitants
novembre 2025



NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Communes de moins
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

**Un changement important pour 2026 :
vous voterez pour des listes bloquées de candidats**

Voici ce qu'il faut retenir :

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupage, perforation...

A défaut, le vote sera considéré comme NUL

1 bulletin = 1 voix

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la **majorité absolue*** des suffrages exprimés**. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / **total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

Election du maire et des adjoints / intercommunalité

Lors de sa première réunion, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

*Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers-
R5, L17, L30 du Code électoral*

RETOUR SUR LES TRAVAUX 2025

Gilles Drendel

Chauffage de la Mairie :

Installation d'une cuve tampon de 800 litres dans le local chaufferie, cette dernière permet une meilleure régulation de la chaudière tout en réalisant des économies de consommation de pellets. Travaux subventionnés à hauteur de 50% par la CCRG, réalisés par la société Bilger, en charge de l'entretien de la chaudière.



Salle des fêtes :

Remplacement des descentes de gouttières.
Travaux réalisés par la société Cheminette.



Mairie :

Nettoyage de la toiture à la haute pression et pulvérisation d'un produit anti-mousse sur les tuiles.
Nettoyage et débouchage des gouttières.
Travaux réalisés par la société Cheminette.

Abbatiale :

Remplacement des radiants électriques muraux par la société Vincentz.



Toilettes publiques :

Remise en peinture, après décapage et lavage du carrelage existant.
Remise en état et peinture des portes extérieures et intérieures en bois.
Remplacement des distributeurs de papier et de savon.



Porche :

Remplacement des phares défectueux par des phares basse consommation et remise en état de l'installation.

Transformateur EDF rue du Belchental :

Elagage et évacuation des arbres entre le transformateur et le ruisseau en contre-bas.

Monument aux morts :

Arrachage des anciennes plantations et restructuration paysagère du massif entourant le monument.

**Ancienne chaufferie de l'abbatiale :**

Réfection de la porte d'accès en bois et remise en peinture.

**Mare du jardin :**

Installation d'une pompe électrique à demeure dans la grange de la Mairie, cette pompe alimente la mare du jardin pendant la période estivale. Création d'un nouveau réseau électrique pour alimenter la pompe et sécurisation de l'installation existante dans la grange.

Forêt communale :

Pose de répulsif naturel sur les jeunes pousses de sapins et douglas de la parcelle 12, remise en peinture des limites parcellaires pour la parcelle 2 et parcelle 3 côté Est.

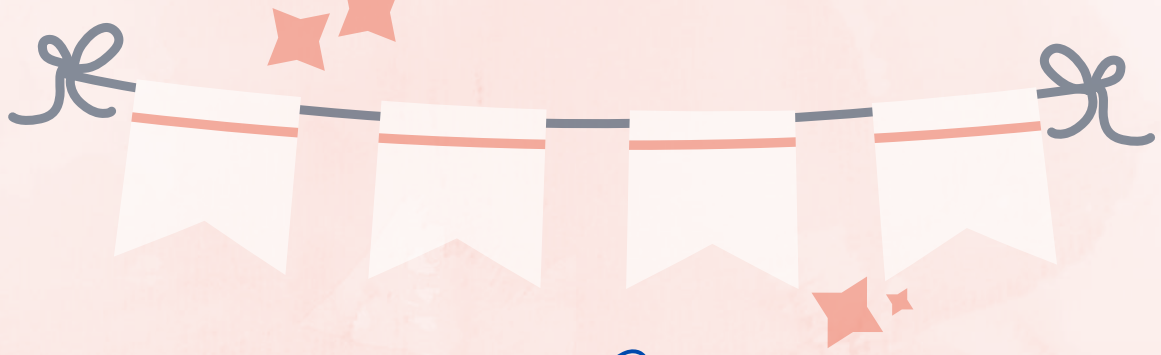
Achats divers pour l'atelier communal :

Tire-palettes / gerbeur manuel, permet de lever les palettes de sacs de sel de déneigement afin de faciliter la manutention de remplissage de la cuve d'épandage située à l'arrière du véhicule de déneigement; compresseur à air électrique, permet de souffler les filtres des machines thermiques de la commune, de souffler les dépôts de sel sur le véhicule de déneigement après utilisation, vérifier et ajuster la pression des pneumatiques des véhicules communaux.

**TRAVAUX RÉALISÉS
PAR LA CCRG****Rénovation d'un des réservoir d'eau**

La rénovation intérieure de l'étanchéité du réservoir - a consisté à le vider, le nettoyer et réparer les zones abîmées, appliquer une peinture certifiée eau potable, assurant étanchéité, protection contre la corrosion et durabilité du revêtement.





Etat-Civil

Heureux Anniversaires

*A nos Aînés
du Village de plus de 70 ans*

SCHLACHTER Yvan
KARPOFF André
KARPOFF Suzette
GSELL Fernand
GSELL Christiane
COLLANGE Alain
PONTABRY Bertrand
WEBER René
WEBER Édith
COLLANGE Marie-Laure
BEYER Brigitte
BIANCHI Jean-Marie
BIANCHI Marie-Anne
LEGIN Philippe
PONTABRY Colette
KISTLER Pierre
LEGIN Béatrice
VALOT Marc
BISEL Jean-Paul
GROSS René
GROSS Brigitte
MULLER Jean-Marie
VALOT Mireille
MULLER Marguerite
ULLMANN Marlène
MARGATE Noëlle





Décès

Anne-Marie Joséphine SCHLACHTER
est décédée
le 4 mars 2025



La commune présente ses plus sincères condoléances à la famille.



Mariages

Patrick GRENOUILLET et Isabelle GULLY
ont célébré leur mariage à la mairie le
14 Juin 2025

Edouard SANCHEZ et Odile GANTER
ont célébré leur mariage à la mairie le
08 Novembre 2025



FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX MARIÉS!

TROC ET PAPOTE

Joyce Gstalter

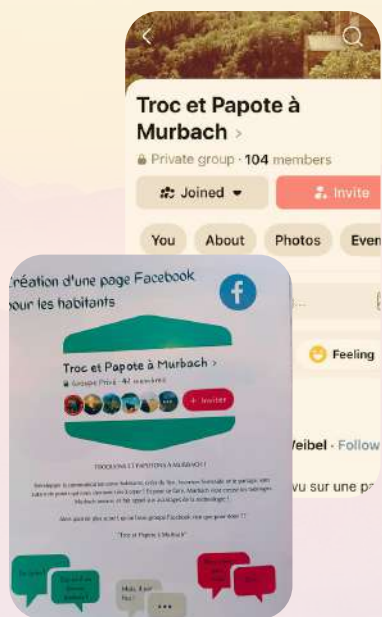
Eric Sifferlen



Notre groupe privé dédié aux habitants de Murbach fête ses 6 ans !

Comptant à ce jour 104 membres, vous êtes de plus en plus nombreux à y interagir !

Vous souhaitez nous rejoindre sur "Troc et Papote" ? Il vous suffit d'envoyer un mail à joyce.nuage03@gmail.com ou ericsifferlen@gmail.com en précisant votre pseudo Facebook.



Troc et Papote est un groupe privé dédié aux habitantes et habitants de Murbach, pensé comme un espace d'échanges, d'entraide et de convivialité.

On y partage des objets à donner ou à troquer, l'état de la route pendant les périodes enneigées, des services, mais aussi des informations sur les sorties et événements locaux, ainsi que des discussions du quotidien, dans un esprit bienveillant et respectueux.

Le groupe est géré par Joyce Gstalter et Éric Sifferlen, qui veillent à son bon fonctionnement et à la qualité des échanges.

Le Jardin Médiéval

Résumé des travaux réalisés au jardin

L'année 2025 a été consacrée à l'enrichissement du jardin autour du thème du jardin médiéval, avec une organisation par carrés thématiques (aromatiques, médicinales, tinctoriales, jardin de Marie, etc.) et une gestion collective.



- Plantations : thym, lavande, sauge, cœur de Marie, pivoine, campanule, lupin.
- Désherbage des carrés
- Séparation et réorganisation des népétas.
- Entretien des rosiers (apports nutritifs).
- Plantation de la vigne et du chèvrefeuille.
- Installation d'une mangeoire à oiseaux.
- Réflexion sur le retrait éventuel de la paille.

*Merci à Marlène, Esmeralda, Martine,
Christine et Carmen,
aux volontaires de la Matinée
Citoyenne.....*

Nouveau Jeu de Piste

Le secret volé de l'Abbaye de Murbach



L'Office de tourisme de la région de Guebwiller propose une toute nouvelle activité ludique pour découvrir autrement l'abbaye de Murbach et son environnement naturel. Ce jeu de piste familial, spécialement conçu pour les enfants et les adolescents (mais accessible aussi aux adultes), invite les participants à résoudre une énigme au cœur d'un site patrimonial exceptionnel.

L'aventure plonge les joueurs dans une atmosphère mystérieuse mêlant histoire et légendes : un manuscrit ancien, un moine copiste, un chat noir et l'ombre de Vlad l'Empaleur, figure historique qui a inspiré le personnage de Dracula. Le scénario s'appuie sur des éléments réels — notamment l'existence d'un moine copiste à Murbach au Moyen Âge et un manuscrit conservé à la bibliothèque de Colmar — tout en laissant une place au mystère et à l'imaginaire.



Le parcours, d'environ 1,5 kilomètres autour de l'abbaye, se fait en autonomie. Les participants sont munis d'un sac contenant le matériel nécessaire pour résoudre les différentes énigmes : cartes, accessoires, lunettes 3D et autres objets utiles à la quête. Observation, réflexion et esprit d'équipe seront indispensables pour percer le secret final.

Ce projet est le fruit de plus d'un an de travail mené par l'équipe de l'Office de tourisme de Guebwiller, qui a suivi une formation spécifique pour concevoir un jeu immersif, adapté au jeune public, tout en valorisant le patrimoine local.

Le kit de jeu est proposé au tarif de 19 € et disponible à l'Office de tourisme de Guebwiller, à l'auberge de l'abbaye de Murbach, au Vivarium du Moulin ainsi qu'à la Maison de la Presse de Guebwiller. L'activité est recommandée d'avril à octobre. Certaines épreuves nécessitant de l'eau d'un ruisseau, il est conseillé de prévoir des chaussures de marche.

Une belle occasion de (re)découvrir en famille le site de Murbach, entre nature, patrimoine et aventure.

Art et Balade

Édition 2025

René Weber

Du 31 mai au 1^{er} juin s'est déroulé l'évènement biennal "Art et Balade" organisé par la commune.

Le thème choisi pour cette année était le "Paysage", décliné par 11 artistes qui pratiquent des techniques très diverses : collage, dessin, gravure, peinture, photo, sculpture, impression numérique.

Les élèves de l'école maternelle de Buhl ont, eux, réalisé de superbes petites installations, et ceux du Cours moyen de Mme Flory, qui ont travaillé avec Marie Hungler, ont également exposé leurs intéressantes productions.

Une fois de plus le succès a été au rendez-vous, visible au nombre de voitures garées dès l'entrée de la commune et aux files incessantes de visiteurs sillonnant le village, d'un lieu d'exposition à un autre.

Dans l'ancienne abbaye les concerts aussi ont fait le plein : le Quintet de musiciens de l'orchestre philharmonique de Strasbourg et le chanteur et guitariste Loner Deer ont comblé les amateurs de musique.

De la mairie à la salle des fêtes, en passant par différents garages et granges mis à disposition par les habitants, les artistes ont pu échanger avec le public, expliquer leur technique, leur démarche, leur métier... et vendre à l'occasion.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet évènement culturel dont on ne peut que souhaiter un nouvel épisode en 2027 !

Pour mémoire, ont exposé :

Pascal Bichain, Claire Boireau, Richard Chapoy, Marie-Laure Collange,
Francis Hungler, Marie Hungler, Bérénice Joessel, Jean-Luc Schické,
Mitsuo Shiraishi, Dan Steffan, Raymond Stoppele

ART ET BALADE





René Weber, habitant de Murbach, est un artiste plasticien. À travers ses œuvres, il exprime un regard personnel sur le monde et la nature qui l'entoure.

René Weber, artiste plasticien à Murbach

Journal communal : Pour commencer, pouvez-vous vous présenter aux lecteurs ?

René Weber : Je m'appelle René Weber. Je suis artiste plasticien, et j'habite à Murbach depuis 50 ans, dans la même maison. Je suis aujourd'hui à la retraite... disons "administrativement", mais je continue à travailler, je n'ai jamais vraiment arrêté.

Une vocation ? "Non, plutôt un métier... et beaucoup de travail"

Journal communal : Quand et comment avez-vous découvert votre "vocation" pour les arts plastiques ?

René Weber : Je ne sais pas si on peut parler de vocation. Pour moi, devenir artiste, c'est d'abord un métier, et surtout du travail. Il faut une envie, bien sûr, un "angle", quelque chose à chercher... mais ça vient surtout en faisant.

Ça a commencé assez tôt : mon grand-père peignait en amateur, il dessinait très bien. Il m'a appris des choses simples, comme la perspective. Ensuite, j'ai beaucoup fréquenté les musées et les expositions, même adolescent : je regardais comment c'était fait, comment peignaient les artistes.

J'ai d'abord fait des études "classiques" et j'ai enseigné le français. Puis, quand une licence d'arts plastiques a été créée à Strasbourg, j'ai arrêté pour reprendre des études : j'ai fait partie du premier contingent. Après, il y a eu les rencontres, les réseaux, les premières expositions... et ça s'est construit comme ça.

Dessin, gravure, traces : un fil conducteur

Journal communal : Parmi toutes les techniques, lesquelles vous attirent le plus ?

René Weber : Je suis très porté sur le dessin et tout ce qui est graphique. De là, on arrive naturellement à la gravure. La couleur m'a longtemps moins intéressé : pendant des années, je peignais en noir et blanc, ou avec très peu de couleurs. Même si, dans certaines séries récentes, il y en a davantage.

J'utilise surtout des médiums traditionnels : encre de Chine, fusain, crayon, parfois aquarelle. Je fais aussi de la photo, mais pas dans un but "esthétique" : plutôt comme trace, comme mémoire. La notion de trace est importante pour moi ; j'ai d'ailleurs une série intitulée Piège à traces : ce qui reste, les signes de vie, le temps qui passe.

La vidéo, par exemple, m'intéresse chez certains artistes, mais ce n'est pas mon médium : dans un musée, on peut passer d'une toile à l'autre, revenir, s'attarder... une vidéo, il faut rester "scotché", sinon on perd quelque chose. Et moi, je préfère rester dans des formes plus directes, plus matérielles.

Journal communal : Et les outils numériques ?

René Weber : Je peux comprendre, mais moi je préfère le contact direct : le crayon, la main, la matière. Il y a des impressions en relief qui sont très utiles, par exemple pour les personnes malvoyantes : je participe chaque année à une exposition à Strasbourg, "L'art au-delà du regard", et là, l'outil a un vrai sens parce qu'il permet de toucher et de percevoir autrement. Mais pour mon propre travail, je reste plutôt sur des techniques "à l'ancienne".

Inspirations : la forêt, le paysage... et le XXe siècle

Journal communal : Quelles sont vos principales sources d'inspiration ?

René Weber : Comme j'habite ici, forcément : la forêt, l'environnement, les oiseaux, le paysage. Le paysage m'a toujours passionné, même si je ne l'aborde pas de manière "classique".

Et puis, je me sens très lié à l'histoire de l'art du XXe siècle : dadaïsme, surréalisme... Je pense que je suis resté un homme de ce siècle-là. Le surréalisme revient souvent, et André Breton a été une influence importante, théoriquement aussi.

J'ai travaillé beaucoup de formes : collages, boîtes, reliefs, bois, sculpture... Et j'utilise les techniques selon les thèmes. Certaines séries sont presque uniquement en gravure ; d'autres peuvent mélanger collage, peinture, dessin... Le paysage, lui, permet tout.



Une démarche entre matière et idée

Journal communal : Votre travail est-il plutôt esthétique, émotionnel, conceptuel ?

René Weber : L'émotion, ce n'est pas ce qui me parle le plus. Il y a une dimension conceptuelle, oui, dans le sens où je reviens souvent au temps, aux restes, à ce qui demeure : je collecte des os, des crânes, des traces... ce sont des signes de vie, des choses qui restent quand le temps passe. Est-ce que c'est de l'art conceptuel ? Peut-être, oui, en partie.

Et la musique et la littérature sont très importantes aussi : la musique, je pourrais en écouter toute la journée. La littérature nourrit aussi la pensée, forcément.

Évolution : "Ça change... mais j'ai l'impression de faire toujours la même chose"

Journal communal : Votre travail a-t-il évolué au fil des années ?

René Weber : Oui, forcément. Ça évolue, ça peut même parfois "régresser", ou disons changer. Techniquement, on dessine autrement avec le temps. Mais globalement, j'ai souvent l'impression de revenir aux mêmes préoccupations.

Je fais peu de portraits, par exemple, même si j'ai eu une période d'autoportraits. Et je ne réfléchis pas trop à l'idée de refaire un dessin d'il y a 50 ans : je ne fonctionne pas comme ça.



"Montrer que les artistes existent, et que l'art contemporain n'est pas un cliché"

Journal communal : Que souhaitez-vous transmettre au public et aux habitants à travers l'événement Art et Balade à Murbach ?

René Weber : D'abord, montrer que les artistes existent, qu'ils ne sont pas "des gens du passé" : ce sont des personnes d'aujourd'hui, et c'est un métier, un vrai travail.

Et aussi : casser l'idée que l'art contemporain, ce serait forcément "un point rouge et un trait". Non. Ça peut être très varié, accessible, pas forcément abstrait.

C'est aussi pour ça que le thème du paysage est intéressant : c'est une porte d'entrée. Et si, après cette balade, certaines personnes ont envie d'aller voir une exposition, d'entrer dans un musée — à Colmar, Mulhouse, Strasbourg, ailleurs — alors ce serait déjà une réussite.

Journal communal : Pourquoi est-ce important, selon vous ?

René Weber : Parce que la culture, c'est une vision du monde, et que l'éducation et la culture sont essentielles. Comprendre un tableau, une époque, un contexte, ça ouvre l'esprit. Et c'est aussi un plaisir intellectuel : petit à petit, on construit des repères, une lecture.

La place de l'art au quotidien

Journal communal : Quel regard portez-vous sur la place de l'art dans la vie quotidienne ?

René Weber : Pour moi, c'est fondamental : musique, peinture, cinéma, théâtre... ça fait partie de ce qui donne de la profondeur à la vie. Je vais voir des expositions dès que je peux. Je lis aussi beaucoup — enfin, j'essaie, il y a trop à lire.

Transmettre : écoles, ateliers, échanges

Journal communal : Aimez-vous partager votre démarche avec le public ?

René Weber : Oui. J'ai toujours privilégié l'enseignement : ateliers dans les écoles, parfois en prison, pendant des années. Et j'échange facilement : je ne suis pas du genre à m'enfermer dans l'atelier. Expliquer, partager, c'est important : beaucoup de gens n'osent pas entrer dans une galerie ou un musée, ils ont peur de "ne pas comprendre". Mais il ne faut pas accepter d'être intimidé par ça.

Conseils aux jeunes artistes : "On peut essayer... mais c'est une galère"

Journal communal : Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui veut se lancer ?

René Weber : Je ne découragerai pas, sauf si la motivation, c'est "je veux gagner beaucoup d'argent". Parce que la réalité, c'est que c'est souvent difficile, surtout financièrement. Beaucoup d'artistes ont un autre métier à côté, ou des activités annexes. Moi-même, j'ai fait beaucoup de choses autour : illustration, ateliers, interventions... C'est souvent indispensable.

Donc : oui, on peut essayer, mais il faut savoir que c'est risqué, et que ça demande du temps, de l'énergie, et souvent de l'argent avancé pour produire.

Projets à venir : "Continuer"

Journal communal : Quels sont vos projets pour les années à venir ?

René Weber : Pour l'instant, je n'ai pas de grand projet arrêté. S'il y a une exposition qui se présente, j'exposerai. Mais mon projet principal, c'est simple : continuer à travailler tant que je peux.

Journal communal : Et le lien avec les personnes qui apprécient votre travail ?

René Weber : Il y a un échange, surtout quand on prend le temps de discuter. Et souvent, quand quelqu'un achète une œuvre, ce n'est pas seulement l'objet : la personne veut aussi connaître un peu l'artiste, comprendre la démarche. Il y a des exceptions, évidemment, mais avec la plupart du temps, c'est comme ça.

AU PETIT SOIN DE LA TOURBIÈRE DU GEISSMISS

Fabien Dupont



11 espèces d'abeilles dont 2 menacées, 28 espèces de mouches de la famille des Syrphidés dont 4 remarquables mais aussi 8 espèces de papillons de jour, ou encore des fougères préhistoriques : voici un petit aperçu de la richesse biologique de cette petite tourbière de 1 hectare, au pied du Roedelen.

Comment conserver ce patrimoine ?

2011 : RÉOUVERTURE DE LA TOURBIÈRE



La tourbière de Geissmiss est située en forêt communale de Murbach, le long du ruisseau du Klettersbach. Son intérêt écologique a motivé son intégration dans le grand site natura 2000 des Hautes Vosges, qui s'étend sur 8500 ha sur la crête entre Tête des Faux au nord et le Grand Ballon au sud. Cette politique impulsée par l'Union européenne pour la préservation de la biodiversité est animée localement par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, en lien avec les communes et les gestionnaires

C'est dans ce cadre que le Parc et l'Office National des Forêts avaient initié en 2011 un chantier de réouverture de la tourbière. En effet parmi les espèces citées plus haut, de nombreuses sont dépendantes de biotopes ensoleillés. La tourbière de Geissmiss a ainsi pu bénéficier d'une importante opération de restauration, pilotée par le Parc et l'ONF, financée grâce au programme européen natura 2000. A cette occasion de nombreux épicéas et saules qui avaient colonisé la zone humide ont été coupés et exportés. Un panneau pédagogique exposant les enjeux de préservation et expliquant les travaux de restauration a également été installé.



Malheureusement ces travaux n'ont pas tout résolu... : même si les Ongulés sauvages entretiennent un peu cette clairière, les conditions restent favorables à la pousse des arbres. La commune de Murbach a ainsi pris en charge des travaux de débroussaillage et de coupes de jeunes arbustes, travaux confiés à l'ONF. Ces derniers ont été pilotés par Fabien Dupont du Parc et Rémi Brune, technicien forestier. Le travail très efficace des bucherons a généré de nombreux produits.... à évacuer ! Il a ainsi été proposé un chantier bénévole le 11 octobre 2025. De gros volumes de saules et épicéas coupés ont ainsi été dégagés de la tourbière et mis en tas en périphérie.

Plus de 20 bénévoles motivés

Plus de 20 bénévoles dont de nombreux habitants mais aussi agents du Parc, de l'ONF, des chasseurs et des élus de la commune ont répondu à l'appel ! Après un petit déjeuner proposé en mairie, les volontaires se sont regroupés dans les véhicules pour se rendre sur place. Petits et grands se sont attelés à la tâche durant toute une matinée, sous un soleil radieux, avant de profiter de la mer de nuage qui recouvrait toute la plaine ce jour-là.



*Retour
en
Images*



**15 MAI 2025
Matinée Citoyenne**



JIF
JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES FORÊTS
15 MARS 2025



**FÊTES
DES VOISINS**
6 JUIN 2025



**FILATURE
NOMADE**

25 AVRIL
31 OCTOBRE
2025



**PIQUE-NIQUE
COMMUNAL**
30 AOÛT 2025



**Cérémonie de
Commémoration
de l'Armistice du
11 novembre 1918**

NOËL
2025



Repas des
Ainés
12 Décembre
2025



Noël des
Enfants

12 Décembre
2025



Le 20 décembre,
Noël des enfants avec le jeu
d'énigmes Les Secrets de l'Abbaye
de Murbach.

Nous avons fini la journée
avec la chorale Plumette,
qui a une fois de plus enchanté l'Abbaye.

Cette soirée s'est terminée
par un verre de vin chaud,
préparé et servi par
Lilles et Stéphane.

Réédition du mini-marché de Noël avec
succès !

Merci aux organisateurs
et aux participants de faire vivre
ce beau village !

Encore une très
belle journée
de Noël à Murbach !



Chorale
Plumette
Mini Marché de
Noël
16 Décembre
2025



LE FRELON ASIATIQUE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

**FRELON ASIATIQUE : UNE MENACE POUR NOS JARDINS,
VERGERS, VIGNOBLES, MARCHÉS ET TERRASSES**



**Il s'attaque aux ruches, tue les abeilles
et nuit gravement à la biodiversité**



5 à 20 cm

Jusqu'à 80 cm



NID PRIMAIRE



NID SECONDAIRE



Au printemps, une «**fondatrice**» construit un nid «**primaire**»,
souvent sur des constructions humaines.

Vers la fin du printemps, elle construit un nid bien plus grand
avec ses premières ouvrières, appelé un nid «**secondaire**»,
souvent haut dans un arbre.

LUTTONS ENSEMBLE

Ne pas tenter de le détruire vous-même, les frelons sont très dangereux !

**Chaque nid trouvé doit être signalé en flashant le QR code
ci-dessous, puis détruit par un désinsectiseur**



www.frelon.com



referentfa68@gmail.com

et dans la mairie du lieu d'observation



Ça se passe dans notre vallée

RENCONTRE AVEC PASCALE KLINGELSMITT



Pascale Klingelschmitt est enseignante et artiste plasticienne, installée dans la vallée depuis une vingtaine d'années. Elle est élue municipale à Lautenbach depuis 2020 et déléguée au sein du groupe de travail « manifestations culturelles ».

« Je ne peux pas faire que de la théorie : il faut que j'agisse »

Journal communal — Pour commencer, pouvez-vous vous présenter aux lecteurs ?

Pascale Klingelschmitt — Je suis originaire d'un petit village du sud de l'Alsace, que j'ai quitté à 18 ans. J'habite aujourd'hui dans la vallée depuis une bonne vingtaine d'années. J'ai deux activités professionnelles : je suis enseignante - école maternelle de Buhl - et je mène aussi une activité artistique. Je suis maman de deux enfants de 22 et 19 ans. Et depuis 2020, j'ai un mandat d'élue dans la commune : je m'occupe, avec d'autres, d'un groupe de travail qui s'appelle "manifestations culturelles".

Concilier plusieurs vies : enseignante, artiste, élue

Journal communal — Comment conciliez-vous ces différentes casquettes ?

Pascale Klingelschmitt — Difficilement... hyper difficilement. C'est un vrai casse-tête en terme de temps, parce qu'il faut donner à l'un et à l'autre. Et comme je fais les choses à fond, je n'arrive pas à être "superficielle". Professionnellement, j'ai organisé mon enseignement en temps partiel : le reste du temps est accordé à l'activité artistique, et les soirées sont souvent prises par l'activité municipale. Mais dans la tête, ça fait beaucoup. « Ce n'est pas une charge mentale... mais une présence mentale continue. »

Journal communal — Vous vous seriez vue faire ça il y a 10 ou 15 ans ?

Pascale Klingelschmitt — Non, je n'aurais pas pu mener l'activité municipale, surtout. Mes enfants ont grandi : ça change tout.

Pourquoi s'engager : écologie et démocratie locale

Journal communal — En quoi votre parcours personnel et professionnel a-t-il influencé votre engagement municipal ?

Pascale Klingelschmitt — Ce qui m'a intéressée dans la proposition de l'équipe municipale en 2020, c'est qu'elle était orientée sur deux axes : la réforme écologique et la réforme démocratique. L'écologie, ce n'est pas depuis 2020 : c'est dans notre manière de nous nourrir, d'habiter. On a rénové une maison il y a plus de 20 ans en utilisant des produits écologiques. Et cet engagement existe aussi dans ma démarche artistique.

Pour la réforme démocratique, ça rejoint mon engagement d'enseignante : le collectif. Agir avec les autres, pas "à côté" ou "au-dessus". « Agir avec les autres, pas plus, pas mieux : avec. »

Apprendre à décider ensemble : la richesse... et les tensions

Journal communal — Vous parlez de démocratie participative : qu'avez-vous appris concrètement ?

Pascale Klingelschmitt — J'ai eu la chance de participer à trois formations. Ça a été une richesse incroyable : travailler avec d'autres élus sur des outils de décision collective, c'est de la créativité, c'est sortir de la reproduction "classique".

Mais ce sont aussi des parenthèses : quand on revient, il faut partager, remettre en place, animer... et ce n'est pas simple.

Journal communal — Aujourd'hui, faites-vous davantage confiance au collectif pour décider ?

Pascale Klingelschmitt — Oui, clairement. Une décision mûrie collectivement passe par plein de filtres, plein de questions, elle est plus solide qu'une décision prise par deux personnes. Mais pour que ça marche, il faut un cadre. Nous avons mis en place un "cadre de sécurité" : parler en son nom, respecter l'écoute... et surtout un principe très important : la souveraineté. « Je suis une parmi 19. Et parce que je suis élue, je suis légitime pour penser et exprimer ma réflexion. »

Journal communal — Et pourtant, vous évoquez des difficultés...

Pascale Klingelschmitt — Oui. Mettre en place une gouvernance partagée est très chronophage, très exigeant. Et je pense que les mentalités ne sont pas encore prêtes. Changer les paramètres de base demande du temps, de l'exercice, de l'engagement.

Avec le recul, je crois qu'il aurait fallu une formation de rappel à mi-mandat, pour "recadrer" collectivement.

« Prendre des décisions ensemble... ce n'est pas répandu. Ce n'est pas dans la culture. »



La vocation artistique : une expression qui dépasse les mots

Journal communal – Revenons à votre parcours d'artiste : comment est née cette vocation ?

Pascale Klingelschmitt – J'ai eu la chance de rencontrer, très tôt, une personne qui m'a ouvert une sensibilité aux arts plastiques : pas seulement le dessin, mais une ouverture beaucoup plus globale. Ensuite, j'ai fait des stages, j'ai élargi mon champ de connaissances, acquis des compétences. C'est une manière d'expression : une sensibilité, une émotion qui n'est pas traduisible par des mots. « C'est une expression qui n'est pas traduisible par le langage. »

Je viens aussi d'un milieu où la terre, l'environnement naturel étaient très présents : mes grands-parents étaient agriculteurs. La terre, au sens large, compte beaucoup.



Les Trophées de l'Institut Curie

Matières, cycles et tournants : quand la vie traverse l'œuvre

Journal communal – Votre pratique a-t-elle évolué ?

Pascale Klingelschmitt – Oui, forcément. Il y a des événements personnels, familiaux, qui recentrent, qui transforment. J'ai perdu ma sœur il y a presque 17 ans : ça a bousculé beaucoup de choses.

Je travaille plusieurs matières : pâte de verre, terre, gravure... et selon le projet, certaines vont mieux "révéler" ce que je veux faire. Je fonctionne par cycles : verre, puis terre, puis autre chose, quand une matière ne suffit plus.

J'ai été longtemps dans le blanc, notamment avec la porcelaine : une blancheur immaculée, une matière exigeante. Et je pense que cette exigence correspondait au moment que je traversais.

« Pendant des années, je n'ai travaillé que le blanc... en cherchant toutes les couleurs du blanc. »

Puis la couleur est revenue, doucement, avec le temps. Le papier aussi a pris sa place, en lien avec la blancheur : porcelaine et papier se répondent. Aujourd'hui, je suis dans un lien entre terre et gravure, et je sens qu'il y a encore quelque chose qui va se passer.

Transmettre par le faire : l'art comme outil d'expression accessible

Journal communal – Utilisez-vous vos compétences d'artiste dans votre métier d'enseignante ?

Pascale Klingelschmitt – Oui, beaucoup. Ce qui m'intéresse, c'est le faire. Je travaille avec des publics différents, notamment des jeunes adultes en situation de handicap (déficience intellectuelle légère).

L'idée n'est pas de "bassiner" avec la théorie, mais de proposer des médiations pour l'expression. Parce que certains n'ont pas les mots : l'art devient un vecteur d'expression puissant.

« C'est une richesse hallucinante : des révélateurs pour ceux qui n'ont pas le langage. »

Je suis aussi très sensible à l'éducation populaire : rendre la culture accessible, quotidienne, simple, non élitiste. Proposer des choses qui n'ont pas besoin d'être "exceptionnelles" pour être profondes.

Projets culturels : inventer, même en temps de crise

Journal communal – Un projet dont vous êtes particulièrement fière en tant qu'élue ?

Pascale Klingelschmitt – Deux moments me viennent immédiatement.

D'abord une déambulation pendant le confinement : une petite troupe avec jongleurs et musiciens, des gens aux fenêtres et sur les balcons. C'était le 20 mars 2021 et il faisait froid... mais voir les sourires, dans cette période où tout était fermé, c'était magique.

Ensuite, le "Marché Musique Bio", né du confinement aussi. On a contourné l'obstacle : ce qui était autorisé, c'était le marché. On a greffé dessus de la musique, des créateurs et de la convivialité. Et quand les restrictions ont commencé à se lever, les gens sont "sortis de terre". Il y avait un besoin immense.

« La contrainte, c'était le confinement. Et on en a fait une liberté. »

Dans nos manifestations, on a gardé un filtre écologique : bio, local, réduction des déchets. Et ça a marché : associations, bénévoles... tout le monde a joué le jeu. Comme quoi, c'est possible.

Ce que cet engagement laisse : lucidité et envie de continuer

Journal communal – Après six ans, comment regardez-vous cet engagement ?

Pascale Klingelschmitt – Dans une "vie rêvée", il faudrait que je me réengage, parce qu'on a commencé des choses, mis en place des débuts... et ce serait intéressant de continuer. Mais je vois aussi combien c'est difficile de changer les habitudes, de décider ensemble, de tenir dans la durée. C'est exigeant, chronophage, parfois rude. « J'ai pris des camions dans la figure... mais c'est le quotidien de la transformation. »



Associations

Association ADAM

René Gross

Lors de notre assemblée générale qui s'est tenue le 8 novembre à la salle communale, le président René Gross, entouré des membres du bureau, a eu le plaisir de saluer la présence de Madame la Maire, ses deux adjoints, ainsi que les membres de notre association.

Au cours de la réunion nous avons retracé les différentes activités de l'année 2025.

Le bulletin « Acta Murbacensia », édition 2025, a été envoyé ou distribué à l'ensemble des membres de l'association. Nous tenons à remercier Philippe Legin, responsable de l'édition, ainsi que Melchior, son fils, pour les articles fort intéressants, dont « Murbach face à Lure » et « l'histoire d'une famille noble d'Ostein et d'un village disparu » ; des articles très appréciés de nos lecteurs.

Le projet de restauration du calvaire du cimetière s'est concrétisé durant le mois de juin. Les travaux ont été menés par M. Hubert Gardère, assisté de Mme Adrienne Ley et M. Olivier Beauvois. Après recherche d'anciennes peintures, les artisans ont respecté autant que possible l'état d'origine de la croix. Le travail réalisé est d'une belle qualité, ce qui pérennise l'œuvre pour de nombreuses années. Merci à l'entreprise Gardère.

L'association des amis de Murbach a pris en charge le coût des travaux soit 10 800 euros.



Monsieur Gardère devant le calvaire restauré

Sélestat : visite Bibliothèque Humaniste



Le samedi 13 septembre, les membres de l'association des Amis de Murbach ainsi que les membres du Luzerner Verein der Freunde von Murbach, ont été invités à participer au Luzernertag qui se déroulait à Sélestat. Après un accueil à la Maison du Pain pour partager café et brioche, la journée s'est poursuivie par la visite de la Bibliothèque Humaniste entièrement rénovée et réaménagée. Installée dans l'ancienne halle aux blés, le projet architectural constitue un bel équilibre entre héritage et modernité. Sous la conduite de deux guides en langues allemande et française, nous avons visité l'exposition permanente pour découvrir la vie d'un savant des 15^{ème} et 16^{ème} siècles, l'humaniste Beatus Rhenanus, né à Sélestat en 1485. Livres anciens, objets archéologiques, objets d'art, l'univers du manuscrit et du livre imprimé, espace pédagogique y sont à découvrir.

Après cette visite, le groupe a rejoint le restaurant « La vieille tour » pour le partage en toute convivialité du déjeuner.

Après le déjeuner, Philippe Legin a fait office de guide pour nous mener tout d'abord à l'église romane Ste Foy datant du 12^{ème} siècle, puis à l'église St Georges du 13^{ème} siècle. Cette dernière, imposante par sa taille, pourrait être confondue avec une cathédrale, mais cela n'a jamais été le cas, n'étant pas le siège d'un évêché. Merci à Philippe pour ses commentaires historiques des deux églises.

Pour clore cette journée sous le soleil, nous avons partagé le verre de l'amitié à la Maison du Pain. Vers 18h les deux groupes se sont dirigés vers leur bus respectif afin de rejoindre Lucerne et Murbach, contents de leurs rencontres et de la découverte du patrimoine historique de la ville de Sélestat.

Le Président lucernois nous donne rendez-vous le 12 septembre 2026 à Lucerne.

Après avoir clos la 46^{ème} AG, Philippe Legin nous a présenté l'histoire de la chapelle Notre Dame de Lorette de Soleure. Puis, un diaporama du Luzernertag, réalisé par un membre lucernois, est venu conclure cette deuxième partie.

Afin de partager un moment de convivialité, le verre de l'amitié a été servi aux personnes présentes.



Association Adam
Contact René - brigittegross@wanadoo.fr

Association PLUMETTE

Juliette Mourot

Sandra Einsargueix



PlumetteMurbach
LatetedanslesnuagesFestival

Cette année a été une année un peu entre parenthèses pour notre association. Après un festival qui nous a demandé beaucoup d'énergie et de temps de travail, avec une météo pas très favorable, nous nous sommes octroyés un temps de pause et de réflexion pour la suite.

C'est officiel, nous vous donnons rendez-vous les 3 & 4 juillet 2026 pour « La Tête dans les Nuages » qui revient pour une 4ème édition, déjà !

Evènement phare de Plumette et de notre village, nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour nous aider à réaliser ce projet d'envergure pour notre petite structure associative. Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec nous, un festival ça se prépare longtemps en avance.

Merci à tous pour votre soutien et votre fidélité!

asso.plumette@gmail.com
facebook.com/LatetedanslesnuagesFestival



Contact
Juliette Mourot
Sandra Einsargueix
asso.plumette@gmail.com

Chorale Plumette

Jim HART



Je suis ravi de pouvoir dire que la Chorale Plumette continue de se développer et compte désormais 45 chanteurs.

Nous avons donné de beaux concerts l'année dernière, dont deux représentations de Noël, la première à l'église de Schweighouse et la seconde dans notre Abbaye de Murbach, où nous avons récolté des fonds pour le conseil de Fabrique et Caritas.

Nous avons de nouveaux concerts prévus à Grandvillars, Wittelsheim et Soultzmatt ce printemps.

Nous répétons les mardis de 18h30 à 20h00 dans la salle des fêtes de Murbach au printemps, en été et en automne, et nous sommes reconnaissants au Rimlishof de nous avoir fourni un espace pour répéter pendant les mois d'hiver.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos prochains concerts

Répétitions le mardi soir
Contacter Jim - hartvibe@gmail.com



Association Dans les rêves de Morphée

Joyce Gstalter

Dans les rêves de Morphée
reves.morphee@gmail.com



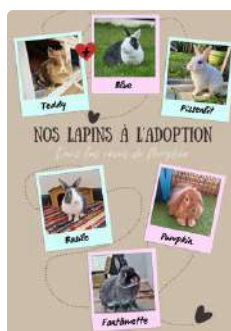
Bienvenue dans les rêves de Morphée 🌙

Une association de protection animale dans le 68 (Haut-Rhin), qui a notamment pour vocation de secourir les Animaux abandonnés/ maltraités, et de sensibiliser à la protection de la biodiversité 🌿.

Adoptions de lapins !

Peut délivrer des reçus fiscaux pour tout don

RECONNU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DEPUIS LE 25 JUILLET 2025



Insta



fcb



RAMASSAGE DES DÉPÔTS SAUVAGES



Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets :

Alsace Nature a organisé la collecte des dépôts sauvages le 22 novembre 2025, une petite quantité de déchet a été ramassée : 0,83 kg !

'De 2020 à 2024, seuls 173 kg de déchets ont été recueillis à Murbach, ce qui en fait de très loin le village le plus propre du Florival.'



Hubert Martin
florival@alsacenature.org



Caritas

Marie-Noëlle Koch

Caritas Alsace Réseau Secours Catholique : la solidarité à deux pas de chez vous

Sur le secteur des Mines et vallée de Guebwiller, 92 bénévoles de Caritas Alsace se mobilisent chaque jour pour venir en aide aux plus fragiles. Grâce à leur engagement, 341 foyers, soit 861 personnes, ont été rencontrés et aidés en 2024. Ces chiffres témoignent d'une réalité grandissante : la précarité progresse, même tout près de chez nous. De Bollwiller à Haut-Florival, en passant par Issenheim, Guebwiller ou encore Wittelsheim, Caritas Alsace mène des actions de proximité essentielles : accueil-écoute/accompagnement, épiceries solidaires, aides alimentaires et financières, ateliers cuisine, opération Fruits de la Solidarité...

Dans le Haut Florival, l'équipe s'est mobilisée pour proposer des temps de rencontre pour les familles, notamment lors des après midi carnaval et fête d'automne à Lautenbach ou de la sortie nature au Rimlishof. Les bénévoles sont engagés également dans l'accompagnement à la scolarité en lien avec l'école de Buhl et présents au marché MusicoBio et Marché de Noël organisés à Lautenbach.

La pauvreté ne frappe plus à la porte : elle s'installe.

Cette année, les bénévoles ont constaté une hausse inquiétante du nombre d'enfants accompagnés. Quand la pauvreté touche les plus jeunes, c'est tout notre avenir collectif qui vacille. Elle s'enracine dans les vies, se transmet de génération en génération.

Aujourd'hui, Caritas Alsace lance un appel à la mobilisation.

Pour que nos bénévoles puissent continuer à agir, nous avons besoin de vous, citoyens, donateurs, entreprises, collectivités... Un don*, un engagement, un relais... chaque geste compte.

Ensemble, faisons vivre la solidarité là où elle prend tout son sens : au cœur de nos villes, de nos villages et de nos vies.

Plus d'informations : <https://www.caritas-alsace.org/>

*Don sécurisé sur notre site <https://dons.caritas-alsace.org/home> ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



Pages d'Histoire

Dracula accueilli à Murbach

Philippe Legin

En 1980 Georges Bischoff, aujourd'hui professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Strasbourg, attirait l'attention des lecteurs de Visages d'Alsace sur un aspect alors presque inconnu de l'histoire de Murbach[1]. Ayant lu le manuscrit 45 de la Bibliothèque municipale de Colmar[2], il faisait découvrir les pages consacrées à un personnage spectaculaire de son époque, le prince Dracol Waida, plus connu sous le nom de Dracula[3].

La vie et l'action de ce personnage réel durent tellement frapper ses contemporains qu'on trouve son histoire dans sept bibliothèques d'Europe, à Augsburg, Bonn, Colmar, Londres (British Library), München, Sankt Gallen, Weimar. Ces manuscrits ont été rédigés dans la seconde moitié du XV^e siècle, généralement pour des institutions religieuses.

Un des plus anciens biographes de Dracula est un bénédictin, Sigismond Meisterlin. Celui-ci est présent à Murbach dans les années 1463-1464 ; il est chargé par l'abbé Barthélemy d'Andlau de classer et remettre en valeur l'ancienne bibliothèque de l'abbaye[4]. L'abbé d'Andlau s'intéressant aux événements se déroulant alors en Europe, il dut demander à son bibliothécaire de rédiger une notice sur un contemporain dont les méfaits circulaient dans le monde germanique, en particulier dans les abbayes.

Vladislav (ou Vlad) III Basarab, né entre 1429 et 1431, était prince de Valachie, province actuellement roumaine. De son père Vlad II, il tenait le surnom de Dracul, membre de l'ordre du Dragon, ordre chevaleresque fondé par le roi de Hongrie pour lutter principalement contre les Turcs qui s'emparaient alors des Balkans. Vlad III affirme son autorité sur la Valachie en éliminant ses rivaux. Il combat également l'influence grandissante des colons allemands qui s'installent dans la région de Transylvanie sous le nom générique de Saxons. On leur doit la fondation de Hermannstadt (aujourd'hui Sibiu), ville majoritairement germanophone jusque dans les années 1930.

Vlad III dut son surnom de Tepes, l'Empaleur, car la rumeur lui attribua l'exécution de nombreux opposants par empalement des victimes. Ce supplice particulièrement cruel était souvent utilisé par les autorités turques. Et Vlad l'aurait repris pour terroriser ses adversaires. En 1462 il tenta de conquérir définitivement le pouvoir en Valachie, mais il se heurta à son frère soutenu par les Turcs. Il se tourna alors vers le roi Mathias de Hongrie pour éliminer son rival. Mais sa politique hostile aux Saxons lui valut d'être fait prisonnier à Buda, capitale de la Hongrie. Captif jusqu'en 1472, il parvient à se faire élire prince de Valachie en 1476 où il fit de Bucarest sa capitale. Il meurt en décembre 1476 à Bucarest dans des circonstances mal connues (assassiné ou lors d'un combat contre les Turcs ?). La peau de son visage et sa chevelure seront envoyées au sultan de Turquie pour être exposées comme preuve de la mort d'un ennemi. Quant au corps, on ignore où il fut inhumé.

La brutalité des méthodes de gouvernement de Vlad III fut largement colportée par les colons saxons de Transylvanie. Ceux-ci durent souffrir de ses exactions financières qui purent être complétées par des exécutions capitales.

C'est à la cour royale de Hongrie que l'on doit la première version de l'histoire de Vlad III, dont le surnom Dracula ou Dracol, devint symbole d'une politique sanguinaire. A cette époque, Rome voulait monter une croisade anti-ottomane pour tenter de contrer l'expansion turque vers le centre de l'Europe. Le prince Vlad III de Valachie passait pour un champion de la cause chrétienne. Pour justifier son arrestation, le roi Mathias de Hongrie fit publier un récit des atrocités commises par Dracula[5].



Portrait de Vlad III, dans un tableau évoquant le Christ au calvaire. Vienne, église Notre-Dame du Rivage, 1460. A cette époque, Dracula était encore perçu comme un défenseur du christianisme

[1] « Dracula, hôte inattendu de Murbach », Visages d'Alsace, 8, octobre-novembre 1980, p. 30-31.

[2] L'histoire de Dracula est racontée aux feuillets 142v-145v.

[3] Le romancier Bran Stoker publia en 1897 son roman Dracula. D'un prince roumain, il fit un vampire assoiffé de sang., sans rapport direct avec le personnage historique, à part sa vie dans les Carpathes roumaines.

[4] Biographie dans Deutsche Biographie, <https://www.deutsche-biographie.de/gnd100308309.html#ndbcontent>, consulté décembre 2025.[commentaire. Genève : Droz ; Paris : Champion, 1988 Paris : Champion, 1988

[5] Voir la thèse de Matei Cazacu, Les biographies contemporaines de Vlad III Tepes, prince de Valachie (1430-1476). Edition critique. Thèse de l'Ecole des Chartes, 1977. Reprise par le même auteur : L'histoire du prince Dracula en Europe centrale et orientale (XVe siècle). Présentation, édition critique, traduction et commentaire. Genève : Droz ;

Un récit de ses nombreuses exactions fut compilé par Sigismond Meisterlin qui résida un temps à Augsbourg, importante place commerciale en liaison avec l'Europe orientale. Il a pu y rencontrer des religieux chassés de Valachie par les brimades de Dracula. C'est son texte que l'on trouve dans les archives de Murbach.

Nous en donnons ici quelques extraits, traduits par Georges Bischoff :

« En l'an de grâce 1456, Dracula a commis beaucoup de méfaits étonnants. »

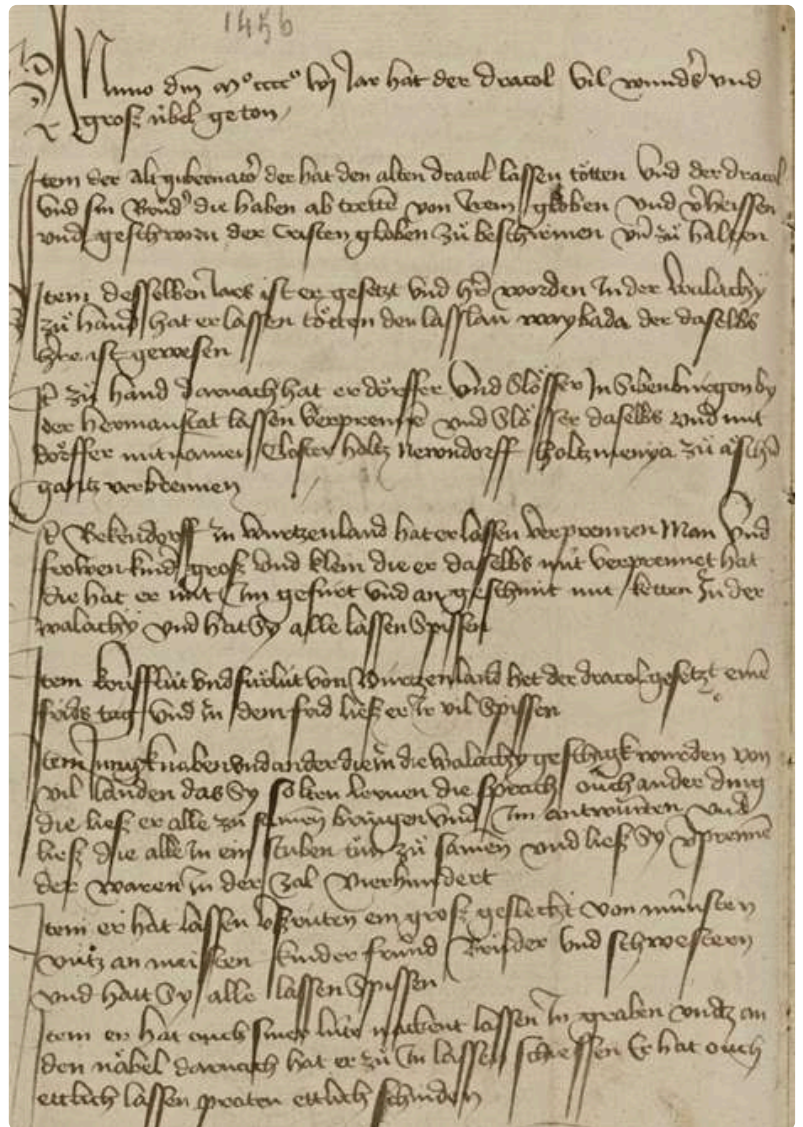
« Peu après, il fit brûler en Transylvanie, dans le Burzenland[7], le village de Beckendorff. Il fit également brûler des femmes et des hommes, jeunes et vieux. Il en emmena certains chez lui, en Valachie, où il les fit enchaîner et les fit tous empaler. »

« Un jour, il fit faire une grande marmite avec deux anses et au-dessus, un échafaudage avec un plancher où il fit faire des trous, de façon qu'un homme pouvait tomber à travers. Puis il fit allumer un grand feu au-dessous de tout et remplir la marmite d'eau. Et il fit bouillir des hommes de cette façon... »

« Une fois, il imagina des tortures terrifiantes, épouvantables, indicibles... Il arracha des enfants au sein de leur mère et des mères à leurs enfants... Il fit rôtir de jeunes enfants et força leurs mères à les manger. Il coupa les seins des femmes et obligea les maris à les manger. Puis il empala les hommes. »

« Il fit incendier l'église Saint-Barthélemy et s'empara des ornements et des calices. »

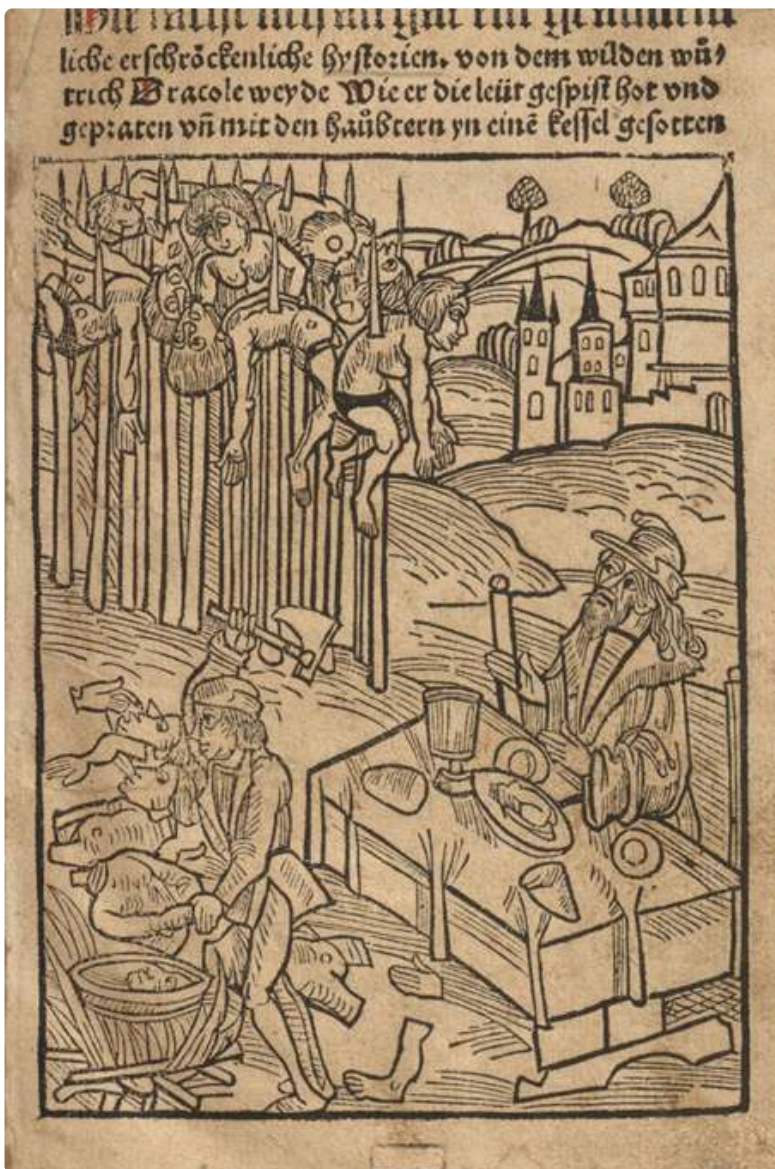
On a là un bref aperçu de la persécution des catholiques de Transylvanie, ce qui contribua à faire détester Dracula dans l'Occident chrétien.



Folio 142v du manuscrit 45 de la bibliothèque municipale de Colmar. Sur les deux premières lignes on peut lire :

Anno dominy MCCCCLVI (1456) jare har der Dracol vil wunder und groß übel geton
L'an 1456, Dracol a fait de nombreux actes merveilleux et de grands méfaits

[7] Petite région de Transylvanie, dite aujourd'hui Tara Barsei, alors vassale du royaume de Hongrie.



**Dracula dine à l'ombre d'une forêt de pils garnis de nombreuses victimes. Devant sa table un domestique débite le corps d'un enfant qui sera mangé par sa mère
Frontispice de Die Geschichte Dracole waide, opuscule édité à Nuremberg par Marc (ou Marx) Ayser en 1488**

« Il aduint que Matthias roy de Hongrie fait prendre un Vaiuode qui estoit ordonné aux montaignes de la Transsylvanie ; & le fait mener prisonnier à Bude, où il le detint en prison l'espace de dix ans. Ce Vaiuode auoit nom Dracule, duquell on dit des choses merueilleuses ; qu'il estoit fort cruel & rigoureux en iustice. [...] D'auantage il fait empaller beaucoup de Turcs, & au milieu d'eux bonquettoit avec ses amys. »

[8] Texte latin édité par Albert Francis Pibram, Thomas Ebendorfers Chronica regum Romanorum, Innsbruck, Wagner, 1890, p. 165-205. Ebendorfer se fonde sur des témoignages recueillis dans les années 1462-1463.

[9] La Cosmographie universelle. Paris, 1575, p. 1141. Vaivode ou voïvode est le titre de noblesse d'un chef militaire dans les pays slaves et roumains.

Le bilan réel des victimes de Vlad III est impossible à chiffrer : un extrait du manuscrit évoque 600 commerçants et autres personnes empalées par ordre de Dracula dans le Burzenland. En 1461 Vlad III se vantait auprès du roi de Hongrie d'avoir tué 23 884 Ottomans !

Très vite l'histoire de Dracula quitta les rayons des bibliothèques monastiques pour être diffusée par l'imprimerie naissante. On connaît six brochures publiées entre 1488 et 1500 racontant l'histoire de Dracula. On imprima encore cinq éditions à Nuremberg en 1559-1568... Des humanistes s'emparèrent du sujet pour diffuser cette histoire horrifiante.

L'autrichien Thomas Ebendorfer raconte l'histoire de Dracula dans sa Cronica regum Romanorum[8]. Sa version servit ensuite aux auteurs qui le recopièrent dans tout l'espace germanique. Une version de l'histoire de Dracula parvint en Russie en 1485, par l'intermédiaire de l'ambassadeur du tsar en Hongrie. Le récit circula ensuite sous forme de manuscrits qui finirent par influencer le folklore russe.

Sebastian Munster, auteur d'une monumentale Cosmographia universalis, encyclopédie géographique et historique, publiée à Bâle en 1544. Ce fut l'un des ouvrages les plus lus en Europe après la Bible. Dans la traduction française, parue en 1575, on peut découvrir un résumé de l'histoire de Dracula[9] :

L'abbé Barthélemy d'Andlau finit par être assimilé à un disciple de Dracula, à l'occasion de son décès mystérieux en juillet 1476, l'année même de la mort de Vlad III. La Chronique de Guebwiller raconte la mort surprenante d'un prince-abbé mal vu de ses sujets guebwillerois :

« Un événement terrible s'est produit à Guebwiller. Il faisait nuit lorsque Bartholomæus von Andlau, prince de Murbach dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, se rendit dans sa chambre au château du Hugstein. Il s'assit sur une chaise et s'entretenait avec son valet de chambre de choses banales, quand la lumière s'éteignit. Le valet de chambre prit la chandelle pour aller la rallumer. Lorsqu'il revint avec la lumière dans la chambre où se trouvait monseigneur, il vit avec effroi qu'un chat noir s'était étendu à travers la gorge du prince et l'avait étranglé. Le valet de chambre quitta la pièce pour mettre le personnel au courant. Puis on procéda avec le corps comme il se doit : on le mit dans un cercueil.



De grand matin, le corps fut transporté à Murbach, sur un chariot attelé de quatre chevaux robustes, qui peinaient tellement qu'ils étaient en sueur, à la stupéfaction de tous les présents. Arrivé à l'église de Murbach, selon la coutume on ouvrit le cercueil, mais le cadavre ne s'y trouvait plus. Que Dieu nous garde d'une mort horrible et imprévue ! [10] »

Ce récit est tiré d'une chronique guebwilleroise écrite par un bourgeois de la ville vers 1500-1510, soit à peine une génération après les événements survenus en Transylvanie. Dans les légendes de là-bas, on disait qu'un cadavre mis en présence d'un chat noir devenait un vampire...

Alors pourquoi ne pas rapprocher notre abbé du sinistre héros connu par toute une littérature qui le déconsidérait et qui fut largement répandue dans le monde germanique ? C'était pour les Guebwillerois une manière de se venger de l'action d'un abbé qui n'avait pas accepté leurs tentatives d'autonomie communale.

Portrait de Vlad III, voïvode de Transylvanie
Frontispice de Die Geschichte Dracole waide, opuscule de 6 pages édité à Strasbourg par Mathis Hupfuff en 1500
Gravure inspirée d'un tableau conservé à Vienne

[10] Chronique des Dominicains de Guebwiller, 1124-1723. Traduite et publiée par la Société d'Histoire et du Musée du Florival sous la direction de Philippe Legin. Guebwiller, Société d'Histoire et du Musée du Florival, 1994, p 142. Ce récit est recopié de Stoltz (Ursprung und Anfang der Statt Gebweuler, Sagen- und Tagebuch eines Bürgers von Gebweiler zur Zeit des Bauernkriegs, herausgegeben von Julien Séé. Colmar, chez J. B. Jung ; Guebwiller, à la librairie F. Jung, 1871, p. 16-17), qui l'avait rédigé une soixantaine d'années après la mort de l'abbé. Ce récit légendaire confirme la détestable réputation de cet abbé auprès des Guebwillerois.

LES RECETTES DE MURBACH

QUICHE AUX CAROTTES, CUMIN ET BEAUFORT

Avec Lucile Durand



Pour 4 personnes

Préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 30 minutes

INGRÉDIENTS :

- 6 à 8 carottes
- 1 oignon botte
- 4 brins de coriandre + quelques feuilles pour la décoration
- 2 œufs
- 20 cl de lait
- 40g de beaufort râpé
- 1 pâte brisée
- 1 cuillère à soupe de graines de cumin (ou carvi selon les goûts)
- Sel et poivre

ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Préchauffez le four à 180 °
- Déposez la pâte brisée dans un moule à tarte. Piquez-la à l'aide d'une fourchette, recouvrez de papier et de poids de cuisson. Enfourez pour 10 à 12 minutes (le fond de pâte doit commencer à légèrement coloré).
- Pelez les carottes, coupez les finement dans la longueur à l'aide d'une mandoline afin d'obtenir de fines lamelles.
- Fouettez ensemble les œufs, le lait et le beaufort râpé dans un saladier. Salez, poivrez, ajoutez les graines de cumin, les brins de coriandre hachés et l'oignon ciselé.
- Disposez les lamelles de carottes en spirale sur la pâte précuite. Versez la préparation au beaufort, puis enfourez pour 30 minutes environ, jusqu'à ce que la quiche soit bien dorée.
- Servez la tarte tiède ou à température ambiante, parsemée de feuilles de coriandre restantes.

VELOUTE AUX CHATAIGNES

Avec Esméralda Mura

INGRÉDIENTS

- 1 kg de châtaignes
- 30 g de beurre
- 6 échalotes
- 1 L de bouillon de poule
- 20 cl de crème fleurette
- 2 cl de fine champagne
- 3 cl d'huile d'olive
- huile pour friture
- fleur de sel/poivre du moulin
- Croûtons : 100 g de pain de mie
- 30 g de beurre

ÉTAPES DE PRÉPARATION

- 1° Faites chauffer la friture à 170°
- 2° Incisez l'écorce des châtaignes en croix. Plongez les dans l'huile chaude pendant quelques secondes, par petites quantités. Otez les deux peaux au fur et à mesure, sans attendre qu'elles refroidissent. Réservez 8 châtaignes pour la finition.
- 3° Epluchez les échalotes, émincez-les. Chauffez le bouillon de poule à part.
- 4° Faites chauffer l'huile d'olive dans une cocotte. Ajoutez le beurre puis les échalotes émincées et les châtaignes. Laisser suer à feu doux puis déglacez avec la fine champagne.
- 5° Ajouter le bouillon de poule chaud et laissez cuire à frémissement pendant quarante cinq minutes. Incorporez la crème fleurette et poursuivez la cuisson pendant quinze minutes à feu doux.
- 6° Mixez puis passez au chinois étamine (passoire très fine). La crème doit être lisse et d'une tenue légère. Rectifiez l'assaisonnement.
- 7° Croûtons : parez le pain de mie (retirez la croûte) et taillez de longs bâtonnets. Chauffez le beurre sans coloration dans une poêle et faites dorer les bâtonnets sur toutes les faces.
- 8° Égouttez-les sur du papier absorbant.
- 9° Finition et présentation : Servez le bouillon de châtaignes dans des assiettes creuses et ajoutez deux châtaignes dans chaque assiette. Présentez un long croûton par personne.

Infos Pratiques

Téléphone - 03 89 76 91 05

Adresse Email - mairiemurbach@gmail.com

**Adresse postale - Mairie de Murbach, 1 rue de Lucerne,
68530 Murbach**

Permanences

Lundi - 17h00 à 19h00

Jeudi - 17h00 à 19h00 (Présence de Mme Lucile Durand - Secrétaire Générale de Mairie)

Circulation - La vitesse est limitée à 45 km/heure dans tout le village

Stationnement - De façon générale, dès qu'une voiture occupe une place de façon ininterrompue au-delà de la durée légale de 7 jours, le stationnement est considéré comme abusif.

Haies et arbres en bordure de route - Afin de ne pas gêner la circulation, nous demandons aux propriétaires de bien vouloir couper les haies et branches qui débordent sur la route.

Déchets verts - Depuis le 1er janvier 2014 (soit 13 ans), il est interdit aux particuliers de brûler les déchets verts à l'air libre, même dans un jardin privé. Toute personne constatant la nuisance peut le signaler aux autorités compétentes. La commune mettra à disposition des habitants un petit broyeur lors des matinées citoyennes.

Bricolage et Jardinage - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... sont interdits les dimanches et jours fériés et ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 7H à 12H et de 13H30 à 20H.

Location salle des fêtes - La salle des fêtes de la commune est disponible à la location pour des événements entre avril et fin octobre. Les réservations sont ouvertes aux habitants du village et aux personnes extérieures. Les habitants du village bénéficient d'un tarif préférentiel de 60 euros pour la location de la salle, tandis que les personnes extérieures sont soumises à un tarif de 200 euros.

Contact et informations - Pour toute demande de réservation, d'informations complémentaires ou de visite préalable, veuillez contacter la mairie mairiemurbach@gmail.com ou au 03 89 76 91 05

Brigade Verte - La commune de Murbach est membre de la Brigade Verte. Leur service est joignable 7j/7 par téléphone au 03 89 74 84 04.

www.brigade-verte.fr

TRANSPORTS

Transport scolaire

La Région Grand Est assure le transport scolaire des enfants de Murbach, avec la Sodag, à partir de la maternelle jusqu'au collège de Buhl.

Transport - Com Com Bus

Le transport à la demande (TAD) est un service de transport flexible qui permet aux utilisateurs de réserver un trajet en fonction de leurs besoins spécifiques. Le Com-Com-bus couvre toutes les communes de la communauté de communes. En porte-à-porte, il fonctionne sur réservation des usagers pour les emmener de leur domicile vers un lieu demandé.

Personnes pouvant bénéficier du service :

- personnes de 70 ans et plus ;
- personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire ;
- personnes sans permis de conduire se rendant à leur lieu de travail ;
- demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche ;
- personnes inscrites dans les CCAS (sur demande du CCAS ou du Maire)
- jeunes de 10 à 18 ans uniquement le mercredi après-midi.

Inscription

Il est nécessaire de faire une demande de prise en charge auprès de la CCRG, par le biais d'un formulaire d'inscription.

- par email à infoecc-guebwiller.fr
- par courrier à Communauté de Communes de la Région de Guebwiller – Service Transport – 1 rue de Malgré-Nous 68500 Guebwiller

Fonctionnement et réservation

Le Com-Com-bus fonctionne sur réservation du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

La réservation s'effectue par téléphone au 03 89 76 71 71 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarifs

Les tickets peuvent être achetés au siège de la CCRG ou dans les véhicules :

- Ticket unitaire : 4,50 € (le trajet)
- Carnet de 10 tickets : 38 €

Navette des Neiges

Du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026, les Navettes hivernales vous emmènent au Markstein depuis Bollwiller, Cernay, Soultz, Guebwiller, Thann.

Cette nouvelle offre vous permet de profiter d'un hiver au grand air, avec ou sans neige, sur simple réservation.

Les Navettes hivernales circulent :

- Tous les jours durant les vacances scolaires de la zone B,
- Les week-ends et jours fériés hors vacances,
- Avec ou sans enneigement.

Correspondances avec les TER en gares de Colmar et Mulhouse,

- Horaires ajustés aux cours de l'École Française de Ski (ESF),
- Suivi en temps réel grâce à l'application [Pysae](#).

• La réservation est obligatoire pour emprunter les Navettes hivernales.

- Elle doit être effectuée au plus tard la veille du voyage, avant 19h.
- 68R097 Bollwiller – Markstein : [03 89 76 67 00](tel:0389766700)

Ticket unitaire

- **Plein tarif : 4 €**
- **Tarif réduit : 2 € (carte Fluo ou carte Solidaire)**

Pass journée groupe / famille

- **10 € (de 2 à 5 personnes) : disponible uniquement depuis la [boutique en ligne](#)**

Accès libre pour les moins de 4 ans, les élèves inscrits au transport scolaire et munis d'une carte Fluo.

Navette des Crêtes

La navette des crêtes, ce sont 9 lignes de cars Fluo, gérés par la Région Grand Est, qui sillonnent le parc naturel des Ballons des Vosges, côté vosgien et côté alsacien. A pied ou à vélo, elle permet de rejoindre les départs de rando. Au sommet, la navette sommitale 68R068 relie le Grand Ballon au Lac Blanc.

Sur notre vallée, la ligne 3 (ou 68R044) mène au Markstein depuis Mulhouse et en passant par la gare de Bollwiller, les communes de Soultz, Guebwiller, Lautenbach et Linthal.

La navette des Crêtes circule tous les jours en juillet et août, et tous les week-ends de juin et septembre.

La Navette des Crêtes est une ligne de car confortable qui relie les sommets du Grand Ballon au Lac Blanc. Vous pouvez la rejoindre depuis les villes de Colmar, Munster, Mulhouse, Thann, Remiremont, Gérardmer, Epinal, Saint-Dié-des-Vosges grâce aux lignes de cars du réseau Fluo !

Se déplacer en car et TER Fluo

Fluo Grand Est, c'est le nom des services de transport mis en place par la Région Grand Est.

6 lignes de car traversent la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller :

- Ligne 40 entre Guebwiller et Rouffach
- Ligne 54 entre Guebwiller et la gare de Bollwiller (la ligne se poursuit jusqu'à Mulhouse via Feldkirch, Staffelfelden, Pulversheim, Wittenheim et Kingersheim)
- Ligne 41 entre Guebwiller et Fessenheim
- Ligne 42 entre Linthal et Issenheim
- Ligne 43 entre Steinbach et Guebwiller
- Ligne 31 entre Soultzmatt et Rouffach

Les cars qui desservent les gares de Rouffach et Bollwiller sont cadencés avec les Trains Express Régionaux (TER).

Sur simple présentation de votre ticket TER daté du même jour, vous accédez gratuitement aux cars Fluo pour poursuivre votre déplacement.

Si vous avez un abonnement TER, pour 1€ de plus par mois, vous accédez en illimité au réseau de cars Fluo.

Plus d'informations sur www.fluo.grandest.fr et sur l'appli www.fluo.grandest.fr/appli-fluo

Se déplacer à vélo

Engagée dans la réalisation d'un schéma directeur vélo, la CCRG et les communes disposent d'un diagnostic de leur territoire, d'un maillage hiérarchisé des pistes cyclables existantes, à améliorer ou à prolonger, d'une proposition de signalétique et de jalonnement, d'un plan de stationnement mais également d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

La CCRG compte environ 31 km d'aménagements cyclables (pistes, voies vertes, voies partagées) qui permettent de se déplacer entre les communes pour les trajets du quotidien mais aussi de partir explorer le patrimoine naturel et découvrir les nombreux sites touristiques du territoire.

- **Ticket unitaire plein tarif : 4€**
- **Ticket unitaire tarif réduit : 2 €, sur présentation de la carte Fluo ou de la carte Solidaire**
- **Pass journée groupe / famille : 10 € (groupe de 2 à 5 personnes) : disponible uniquement depuis la boutique en ligne**
- **Gratuit pour les moins de 4 ans**
- **Libre-circulation pour les élèves inscrits au transport scolaire et munis d'une carte Fluo**

BLA BLA CAR DAILY

Comment ça fonctionne ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily
2. L'application est téléchargeable depuis votre smartphone sur l'App Store ou Google Play Store, ou directement depuis blablacardaily.com
3. Inscrivez-vous et renseignez votre profil
4. Enregistrez votre trajet quotidien (lieu de départ et lieu d'arrivée) et indiquez vos horaires. BlablaCar Daily vous trouve des covoitureurs sur vos trajets du quotidien. Vous pouvez également covoiturer avec votre entourage grâce à l'option « Je connais mon covoitureur ».
5. Covoiturez !
6. Conducteurs : vous recevez entre 2 € et 3 € par trajet et par passager.
7. Passagers : chaque trajet vous coûte 0,50 € quel que soit le nombre de kilomètre. BlaBlaCar Daily vous trouve des covoitureurs sur vos trajets quotidiens. Sans réservation, covoiturez avec votre entourage grâce à l'option « je connais mon covoitureur ».

JEUNESSE ÉDUCATION

- Crèches

Les p'tit Rimli - 1 Rue du Rimlishof - 68530 Buhl - Tel 09 81 96 47 57

Pomme Reinette - 4 rue de la Fabrique - 68530 Buhl - Tel 03 89 76 49 49

- École maternelle

Place du marché de Buhl

10 Rue de l'École - 68530 Buhl Tel - 03 89 74 14 64

ce.0680648k@ac-strasbourg.fr

- École élémentaire

Ecole Koechlin

4 Rue de l'École 68530 Buhl - Tel 03 89 76 88 41

ecole.koechlin@ville-buhl.fr

- Collège

Collège du Hugstein

3 Rue de la Fabrique 68530 Buhl - Tel 03 89 32 96 10

www.collegeduhugstein.fr

Pôle Jeunesse de Buhl

8 Rue de l'École

68530 Buhl

Tel 03 89 83 07 29

[lesptitspotest.buhlegmail.com](mailto:lesptitspotest@buhl.fr)

www.ville-buhl.fr/pole-jeunesse/accueil-periscolaire.html

COLLECTE DES DÉCHETS

Tri sélectif :

Collecte tous les jeudis des semaines impaires.

OMR - Ordures Ménagères Résiduelles :

Collecte tous les mardis des semaines impaires.

Biodéchets :

Collecte tous les lundis matins.

Veillez vous rendre en mairie pour récupérer un calendrier des collectes si besoin. Merci.



Horaires d'ouverture des déchèteries

Déchèteries accessibles uniquement sur présentation du badge bleu



	Déchèterie de Soultz rue Albert Reinbold		Déchèterie de Buhl rue de la Fabrique		Déchèterie de Soultzmatt rue du Lussweg	
	ÉTÉ (1 ^{er} avril au 31 octobre)	HIVER (1 ^{er} novembre au 31 mars)	ÉTÉ (1 ^{er} avril au 31 octobre)	HIVER (1 ^{er} novembre au 31 mars)	ÉTÉ (1 ^{er} avril au 31 octobre)	HIVER (1 ^{er} novembre au 31 mars)
LUNDI	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	Fermé	
MARDI	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	Fermé	
MERCREDI	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	Fermé		8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h
JEUDI	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	Fermé	
VENDREDI	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h - 17h	Fermé	
SAMEDI	8h - 18h	8h - 17h	8h - 18h	8h - 17h	8h - 13h	
DIMANCHE	Fermé		Fermé		Fermé	

Merci

- Nous adressons nos remerciements à Lucile Durand pour sa contribution, son professionnalisme et la clarté qu'elle apporte à notre travail.
- Merci à Gilles Drendel pour sa rétrospective des travaux ainsi que pour son engagement constant et son soutien.
- Nous remercions également Esméralda Mura pour sa savoureuse recette, ainsi que pour son investissement et sa participation précieuse.
- Merci à René Weber d'avoir accepté cet entretien et raconter son parcours aux habitants.
- Merci à Joyce Gstalter pour ses nombreuses contributions au fil des années.
- Toute notre reconnaissance à René Gross, partenaire fidèle, et pour sa contribution à travers son article consacré aux activités de l'association ADAM.
- Nous remercions chaleureusement Pascale Klingelschmitt d'avoir accepté de se prêter à une interview pour le Journal communal pour une mise en lumière.
- Merci également à Juliette Mourot et Sandra Einsargueix pour leurs contributions régulières, qui encouragent d'autres habitants à s'investir dans la vie associative locale.
- Merci à Marie-Noëlle Koch, pour son engagement mené avec constance et persévérance.
- Merci aussi à Philippe Legin, historien passionné, dont le travail minutieux enrichit les habitants et participe à la préservation de la mémoire locale.
- Merci à Hubert Martin pour son passage annuel à Murbach lors du ramassage des déchets, ainsi que pour nous avoir autorisé à utiliser ses photos et ses publications.
- Nous remercions la CCRG pour les travaux du réservoir et les informations concernant le transport dans la vallée.
- Enfin, merci à Fabien Dupont, représentant du PARC, pour sa contribution à travers son article consacré à la journée dédiée à la réhabilitation de la tourbière du Geissmiss.

Responsable Publication

Maud Hart

Comité de Rédaction

Maud Hart, Gilles Drendel,
Esméralda Mura

Conception Graphique

Maud Hart

Crédits Photos

Olivier Barros

Fabien Dupont

Gilles Drendel

Lucile Durand

Agnès Gollentz

René Gross

Joyce Gstalter

Jim Hart

Pascale Klingelschmitt

Marie Noëlle Koch

Philippe Legin

Hubert Martin

Esméralda Mura

Raphaël Schueller

Tristan Vuano

René Weber

Impression

Publi H

120 Exemplaires

Publication

Février 2026

